



# GUIDE DE LA POURSUITE DE FORMATION

Juin 2020

# REMERCIEMENTS

Siège social : Fédération Nationale des Etudiants en Kinésithérapie - 79  
Rue Périer 92120 MONTRouGE

e-mail : [contact@fnek.fr](mailto:contact@fnek.fr)

Rédacteurice en chef : Maël.le Bourgeault, Vice-Président.e Général.e -  
mandat 2019-2020

Editeur en chef : Nicolas Gofman Vice-Président en charge de la Publication -  
mandat 2019-2020

Ce guide n'aurait pas pu voir le jour sans Anaïs Cheddadi - Chargée de Mission Enseignement Supérieur, Corentin Gautier - Vice-Président en charge des partenariats, Guillaume Jacob - Chargé de Mission Perspectives Professionnelles, Guillaume Rousson - Vice-Président en charge du Développement Scientifique et Professionnel, Hadrien Thomas, Président du bureau national 2019-2020, ainsi que l'ensemble de nos partenaires. La Fédération Nationale des Etudiants en Kinésithérapie les remercie chaleureusement.

La fédération remercie également tous les membres du Bureau National et la commission relecture pour leurs relectures.

Il est interdit de reproduire tout élément présent dans cette publication  
sauf sous autorisation écrite de la rédaction.

Ne pas jeter sur la voie publique.



# BONJOUR JEUNE DIPLÔMÉ(E) !

Si tu lis ce guide, c'est que tu vas bientôt le recevoir ! Le saint Graal de tout étudiant en masso-kinésithérapie, pour lequel tu as travaillé dur, à force de persévérance, de stages, de TP, de cours... Il arrivera très bientôt, suite à un léger contre-temps il sera à toi : **LE DIPLÔME D'ÉTAT** !

Ça y est, une nouvelle vie se profile devant toi, celle du monde professionnel !

Depuis la loi HPST de 2009, le Kinésithérapeute DE a une obligation de poursuite de formation. Pour faire bien, on dit développement professionnel continu (DPC pour les intimes).

Mais comment ne pas se noyer dans l'océan des formations proposées ? Et surtout comment savoir si une formation te permettra de t'inscrire dans une pratique basée sur les connaissances scientifiques actuelles comme le demande notre code de déontologie ? Suis le guide, c'est par ici que cela se passe ! Dans ce guide, tu ne trouveras pas 500 formations mais plutôt quelques formations triées par nos soins pour que tu puisses t'appuyer sur ce guide, non pas les yeux fermés, mais avec confiance. Afin d'élargir le panel de formations privées que nous te proposons, nous avons aussi sélectionné quelques formations universitaires, des diplômes universitaires ou des masters qui pourront aussi beaucoup t'apporter que ce soit dans ta pratique clinique ou pour diversifier ton activité.

Dans ce guide tu trouveras de nombreux QR code te permettant facilement d'approfondir toutes les informations, particulièrement dans la partie en lien avec les formations universitaire. Pour cela il te suffit de flasher le code avec ton application photo, Snapchat ou une application dédiée à cet effet ; ou si tu es sur la version numérique de cliquer sur le QR code.

Avec ce guide, tu as maintenant toutes les cartes en main pour devenir le kinésithérapeute que tu veux vraiment être, tout en respectant tes obligations déontologiques.

Nous espérons que ce guide pourra t'aider à t'épanouir dans ton métier.

Nous sommes fiers de te compter très prochainement dans le réseau de soins en masso-kinésithérapie de France.

**Le Bureau National 2019/2020 de la FNEK**  
(Fédération Nationale des Etudiants en Kinésithérapie)

# SOMMAIRE

<b>I. Financement</b>	<b>5</b>
1. Le Fond Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux (FIFPL)	<b>5</b>
2. Le DPC : le développement professionnel continu	<b>9</b>
<b>II. Sociétés savantes</b>	<b>12</b>
1. Qu'est-ce qu'une société savante ?	<b>12</b>
2. En France	<b>14</b>
3. A l'étranger	<b>19</b>
<b>III. Formations universitaires</b>	<b>22</b>
1. La formation à l'université, comment ça se passe ?	<b>22</b>
2. DU et Master accessibles aux kinés	<b>26</b>
2.1. Exemples de Diplômes Universitaires et Inter-Universitaires	26
2.2. Exemples de Master	30
2.3. Un recensement complet rien que pour toi !	35
3. Un Doctorat quand on est kiné ?	<b>35</b>
3.1. Un Doctorat c'est quoi, comment y accéder ?	35
3.2. Témoignage d'un kinésithérapeute ET doctorant !	37
<b>IV. Organismes de formation privés</b>	<b>40</b>

# I. FINANCEMENT

## **Les aides financières pour les praticiens libéraux :**

Si tu es futur praticien libéral, il existe à ta disposition deux types d'aides financières afin de t'aider à prendre en charge en totalité ou en partie tes futures formations :

### I. LE FOND INTERPROFESSIONNEL DE FORMATION DES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX (FIFPL)

Cet organisme recueille les contributions de tous les libéraux hormis les médecins par le biais de l'URSSAF.

Les professionnels déterminent un plan de formation en fonction de l'évolution des pratiques. Les organismes de formation qui, par la suite, désirent avoir des formations agréées auprès du FIFPL doivent soumettre leur dossier auprès de la Commission professionnelle des MK du FIFPL.

Toutes les formations ne sont pas prises en charge par le FIFPL.

Voici celles pour lesquelles tu peux prétendre une aide :

## CRITERES DE PRISE EN CHARGE 2020

### MASSEURS KINESITHERAPEUTES REEDUCATEURS – 8690 E

**ATTENTION :** Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, seules les formations dispensées par des organismes de formation référencés DATADOCK et dont le programme répond aux critères de la profession concernée, pourront être prises en charge par le FIF PL (Décision du Conseil de Gestion du FIF PL du 29 juin 2017).

#### I. Thèmes et plafonds de prise en charge sur fonds à gérer de la profession

Prise en charge annuelle par professionnel plafonnée à 900 €

dans la limite du budget de la profession

Thèmes prioritaires	Plafonds de prise en charge
<i>Toute formation liée à la pratique professionnelle</i>	
<b>FORMATIONS CŒUR DE METIER</b>	
1 - Activité physique en Santé	Prise en charge plafonnée à 300 € par jour, dans la limite de 900 € par an et par professionnel
2 - Prévention, éducation à la santé, ergonomie et ETP	
3 - Pertinence des soins en masso-kinésithérapie (BDK, pratique EBP, Méthodologie de recherche, raisonnement clinique, diagnostic différentiel)	
4 - La santé connectée	
5 - Kinésithérapie des affections respiratoires ou cardio-vasculaires , comprenant la rééducation et la réadaptation à l'effort	
6 - Pratiques innovantes et/ou avancées reconnues en kinésithérapie (Dry Needling, Echographie...)	
7 - Kinésithérapie des troubles de la sphère abdomino-pelvienne	
8 - Kinésithérapie pédiatrique	
9 - Kinésithérapie gériatrique	
10 - Kinésithérapie des pathologies neuro-musculosquelettiques	
11 - Kinésithérapie des atteintes neurologiques, neuromusculaires et neurosensorielles	
12 - Kinésithérapie de la douleur	
13 - Kinésithérapie des troubles de la posture et de l'équilibre	
14 - Kinésithérapie de la face et de la déglutition	
15 - Kinésithérapie du sport	

## MASSEURS KINESITHERAPEUTES REEDUCATEURS – 8690 E (suite)

Thèmes prioritaires	Plafonds de prise en charge
16 - Ostéopathie (perfectionnement ou remise à niveau en dehors de l'ostéopathie crânienne et viscérale)	Prise en charge plafonnée à 300 € par jour, dans la limite de 900 € par an et par professionnel
17 - Ateliers des Congrès, colloques, symposium	
18 - Massage, relaxation, bien-être	
19 - Kinésithérapie des cicatrices et des troubles circulatoires superficiels et profonds	
<b>FORMATIONS TRANSVERSALES</b>	
20 - L'exercice pluri professionnel et l'exercice coordonné	
21 - Santé publique	
22 - Anglais médical	
23 - Droit, législation et expertise en kinésithérapie	
24 - Formation de formateurs (sauf tuteurs de stage)	
25 - Gestion du cabinet : dossier patient, comptabilité, informatique, technique de communication, télétransmission, démarche qualité	
26 - Responsabilité, promotion et organisation de la profession	

**Pour les formations e-learning, la prise en charge est plafonnée à 150 € par thème de formation et limitée à 300 € par an et par professionnel.**

Remarques :

- Quels que soient les thèmes, les formations devront être en conformité avec les recommandations de la HAS et tenir compte des avis du CNOMK et du guide d'information et de prévention contre les dérives thérapeutiques.

- Sont exclus des prises en charge FIF PL les conférences, tables rondes, colloques, symposiums, congrès sans atelier.

Cependant, le contenu pédagogique de certaines conférences et de certains colloques répond aux obligations réglementaires.

C'est pourquoi, il appartiendra à la Commission Professionnelle, en cas d'acceptation de prise en charge d'une conférence ou d'un colloque, de s'assurer que le contenu pédagogique de ces derniers répond bien à la réglementation en vigueur, ainsi qu'aux critères de prise en charge de la profession.

**Seules les formations soumises à la commission professionnelle des Masseurs-Kinésithérapeutes, dans le cadre de l'appel à candidatures de l'année concernée, peuvent faire l'objet d'une prise en charge.**

## MASSEURS KINESITHERAPEUTES REEDUCATEURS – 8690 E (suite)

### II. Thèmes et plafonds de prise en charge sur fonds spécifiques dans la limite des fonds disponibles de ces fonds spécifiques

La prise en charge des thèmes listés ci-dessous ne vient pas en déduction de votre budget annuel 2020

Thèmes	Plafonds de prise en charge
Formation de longue durée <ul style="list-style-type: none"><li>- 100 heures de formation minimum</li><li>- Thèmes de formation entrant dans les critères de prise en charge 2020 de la profession</li><li>- Une prise en charge tous les 3 ans</li></ul> <b>Attention : ne seront prises en charge que les formations de plus de 100 heures délivrées par un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel</b>	Prise en charge plafonnée à 70 % du coût réel de la formation, limitée à 2 500 € par professionnel (pour les formations prioritaires) limitée à 1 000 € par professionnel (pour les formations non prioritaires)
VAE (validation des acquis d'expérience) <b>(Phase d'accompagnement + présentation)</b>	Prise en charge au coût réel plafonnée à 1 000 € par an et par professionnel
Bilan de compétences <ul style="list-style-type: none"><li>- Une prise en charge tous les 3 ans</li></ul>	Prise en charge au coût réel plafonnée à 1 500 € par professionnel
Formation de conversion <ul style="list-style-type: none"><li>- Une prise en charge tous les 3 ans</li></ul> <b>Attention : un courrier de motivation est à joindre obligatoirement à votre demande de prise en charge</b>	Prise en charge au coût réel plafonnée à 2 000 €, limitée à 200 € par jour et par professionnel
Participation à un jury d'examen ou de VAE	Prise en charge plafonnée à 200 € par jour, limitée à 4 jours par an et par professionnel

**Attention :**

- sont éligibles les formations d'une durée minimale de 6 h 00, soit sur une journée, soit par 3 modules successifs de 2 h 00 ou par 2 modules successifs de 3 h 00.

- sont également éligibles les formations d'une durée minimale de 3 h 00 correspondant à une prise en charge d'une demi-journée.

- Si une demande de prise en charge concerne une formation se déroulant sur un ou plusieurs exercices, une seule et unique prise en charge sera accordée par le FIF PL pour toute la durée de la formation concernée, et ce, quelle que soit la durée effective.

**Rappel :** aucun organisme de formation ne peut être agréé ou sélectionné par le FIF PL ; seuls des thèmes de formation peuvent être présentés.

## 2. LE DPC : LE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL CONTINU

Après ton DE, tu devras suivre tout au long de ta nouvelle vie de MK des actions de Formation Continue (FC).

En effet, la loi HPST oblige chaque professionnel de santé (PS) à se former via des programmes de formation en Développement Professionnel Continu (DPC). Ce dispositif est passé au cours de l'année 2016 d'une obligation annuelle à une obligation triennale.

Les programmes sont proposés par des organismes de FC agréés et répertoriés sur le site [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr).

Ces programmes de formation agréés par l'Agence Nationale du Développement Professionnel Continu (ANDPC) sont les seuls valables pour satisfaire à cette obligation.

Les programmes sont déclinés en session(s), soit en présentiel, soit en E-learning ou les deux.

Pour être pris en charge par l'Agence, vous devez **obligatoirement** :

- créer un compte personnel sur [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr) ;
- vous inscrire ou avoir confirmé votre inscription à une action de DPC depuis [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr) ;
- suivre l'intégralité de la session de l'action de DPC.

**1** Vous êtes concerné par une prise en charge par l'Agence ? Inscrivez-vous à une action de DPC depuis votre compte personnel sur [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr) et participez à l'intégralité de la session.

**Bon à savoir :** les dates de début et de fin d'une session d'une action de DPC sont celles précisées sur le descriptif en ligne lors de l'inscription. Les modalités de prise en charge par l'Agence sont celles affichées au moment de l'inscription.

**2** Une fois la session terminée (date de fin indiquée sur votre compte personnel), vous n'avez aucune démarche à faire. L'organisme de DPC (ODPC) doit envoyer à l'Agence les justificatifs relatifs à votre participation pour que le processus d'indemnisation puisse commencer.

**Bon à savoir :** la date de fin d'une session est la date déclarée par l'ODPC et publiée en ligne pour la session choisie. Attention, cette date de fin de session peut être différente de celle de votre dernière réunion.

**3** L'Agence réceptionne le dossier de demande de paiement envoyé par l'organisme de DPC et vérifie que celui-ci est complet.

**Bon à savoir :** si l'Agence reçoit un dossier incomplet ou erroné, il alerte l'ODPC afin que celui-ci lui communique les éléments permettant à l'Agence de commencer le processus d'indemnisation.

**4** L'Agence contrôle l'ensemble des pièces justificatives remises et procède au paiement de l'organisme de DPC ainsi qu'à votre indemnisation (dans la limite de votre plafond de prise en charge).

**5** Vous percevez votre indemnisation par virement (sous réserve d'avoir renseigné vos coordonnées bancaires depuis votre compte personnel sur [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr)).



### Exemple :

Vous participez à une session d'une action de DPC non-présentielle de 7 heures déclarée par l'organisme de DPC comme se déroulant du 23 janvier 2017 au 03 mars 2017.

Même si vous terminez avant le 03 mars 2017, la session sera officiellement close lorsque l'ensemble des participants aura terminé et au plus tard le lendemain de cette date. L'ODPC pourra alors constituer le dossier de paiement et l'envoyer à l'Agence.

C'est à réception de ce dernier complet que le processus d'indemnisation peut commencer.

Seules les actions de DPC comportant des sessions ouvertes à l'inscription depuis le compte des professionnels de santé peuvent bénéficier d'une prise en charge de l'Agence.

Pour pouvoir prétendre à une prise en charge de l'Agence nationale du DPC, il est impératif, **avant la date de début de la session**, de :

1. demander votre inscription depuis votre compte personnel à l'action de DPC souhaitée ;
2. confirmer, vous et l'organisme de DPC dispensant l'action de DPC, votre demande d'inscription (depuis votre compte ou depuis l'email reçu).

## Prise en charge de l'Agence<sup>1</sup>

### 14h de prise en charge par masseur-kinésithérapeute pour l'année 2019

pour le suivi d'actions de DPC (formation continue, démarches d'évaluation des pratiques professionnelles (EPP) ou de gestion des risques (GDR) et programmes intégrés)



#### Bon à savoir :

Pour chaque inscription réalisée, vous pouvez consulter la répartition des montants de prise en charge depuis votre compte personnel (les frais pédagogiques versés à l'ODPC et votre indemnisation).

### Pour la participation à une action de formation continue :

Durée de l'action	Exclusivement présentielle			Exclusivement non présentielle		
	Montant maximum par heure prise en charge par l'Agence par participation	Ce montant comprend :		Montant maximum par heure prise en charge par l'Agence par participation	Ce montant comprend :	
		les frais pédagogiques réglés à l'ODPC par l'Agence	l'indemnisation <sup>1</sup> réglée au masseur-kinésithérapeute par l'Agence		les frais pédagogiques réglés à l'ODPC par l'Agence	l'indemnisation <sup>2</sup> réglée au masseur-kinésithérapeute par l'Agence
De 1h à <3h	non pris en charge	non pris en charge	non pris en charge			
De 3h à <7h*	52,50 €	19,50 €	33,00 €	63,75 €	39,00 €	24,75 €
A partir de 7h*	72,00 €	39,00 €	33,00 €			

\* Pour les heures présentielles : au moins l'une des séances est de 3h consécutives

Durée de l'action	Mixte (comportant du présentiel et du non présentiel)					
	Heures présentielles			Heures non présentielles		
	Montant maximum par heure prise en charge par l'Agence par participation	Ce montant comprend :		Montant maximum par heure prise en charge par l'Agence par participation	Ce montant comprend :	
les frais pédagogiques réglés à l'ODPC par l'Agence		l'indemnisation <sup>2</sup> réglée au masseur-kinésithérapeute par l'Agence	les frais pédagogiques réglés à l'ODPC par l'Agence		l'indemnisation <sup>2</sup> réglée au masseur-kinésithérapeute par l'Agence	
De 1h à <3h	non pris en charge	non pris en charge	non pris en charge			
De 3h à <7h*	52,50 €	19,50 €	33,00 €	63,75 €	39,00 €	24,75 €
A partir de 7h*	72,00 €	39,00 €	33,00 €			

\* Pour les heures présentielles : au moins l'une des séances est de 3h consécutives

# II. SOCIÉTÉS SAVANTES

## 1. QU'EST-CE QU'UNE SOCIÉTÉ SAVANTE ?

Les sociétés savantes sont des groupements de personnes, généralement des praticiens ayant une certaine expertise dans un domaine, qui ont pour but de **promouvoir et de développer** la kinésithérapie/physiothérapie, notamment par la promotion de la recherche, l'organisation de congrès et la publication d'ouvrages et de documents scientifiques. Mais elles ont également pour mission de :

- Coordonner et de mutualiser les travaux entre ces mêmes structures,
- De participer à la diffusion et à la communication de ces travaux
- De constituer un pôle de référence et d'expertise pour la kinésithérapie/physiothérapie.

Cette partie a pour but de te présenter un certain nombre de sociétés savantes qui peuvent t'être utiles pour te documenter, te former dans le cadre de la formation continue, ou encore te conseiller sur la prise de certaines pathologies.

En France, la société savante représentant la kinésithérapie auprès d'instance comme au **Collège de la Masso-Kinésithérapie** (CMK), est la **Société Française de Physiothérapie**, c'est elle qui organise les fameuses **Journées Francophones de Kinésithérapie** (JFK) tous les deux ans, **un événement à ne pas rater**. Nous t'invitons à aller sur leur site tu y trouveras énormément de ressources, en particulier grâce à leur Groupe d'Intérêt (GI) regroupant des kinésithérapeutes ayant une certaine expertise dans un domaine. Par exemple le GI douleur a réalisé de nombreuses fiches te permettant d'améliorer ta compréhension et tes connaissances sur la prise en charge de la douleur, notamment au sujet des douleurs complexes ou persistantes.<sup>1</sup>

**Les autres sociétés savantes**, qui sont pour la plupart partenaires de la SFP, ont un **domaine d'expertise** plus précis comme la SFMKS : Société Française des Masseurs-Kinésithérapeutes du Sport, qui réalise aussi des formations, ou la Société Internationale de Rééducation en Pelvi-Périnéologie.

Enfin, nous te conseillons de te rapprocher de la **société savante de ta région**, si elle existe, pour pouvoir te former lors de conférences et/ou pour t'engager dans la promotion de la démarche scientifique en rejoignant le bureau de cette association ou même en créant la première société savante de ta région !

---

1 <http://gi-douleur.fr/>

## 2. EN FRANCE

### Sociétés savantes territoriales/régionales

liens des sites sur les logos



Association des Séminaires en Santé d'Orléans

**ASSO**

*Association des Séminaires en Santé d'Orléans*

**AFKR**

*Association Finistérienne en Kinésithérapie et Rééducation, Brest*



CNKR

**CNKR**

*Conférence Nantaise en Kinésithérapie et Rééducation, Nantes*

**C3R**

*Cercle de Recherche en Rééducation et Réadaptation, Lyon*



**ACHARK**

*Association ChampArdennaise de Kinésithérapie, Reims*

**PEKAB**

*Pratique et Études en Kinésithérapie Association de Bretagne, Rennes*



PT2Gather  
Dedicated Staff in Paris

**PT2Gather**

*Paris*

**PhysioSud**

*pour la région PACA, Marseille / Nice*



PHYSIO SUD



**PhysioDôme**

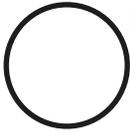
*Clermont-Ferrand*

**SPB**

*Société de Physiothérapie de Bourgogne Franche-Comté, Dijon*



SOCIÉTÉ DE  
PHYSIOTHÉRAPIE  
de Bourgogne



**SNP**

**Société Normande de Physiothérapie, Caen / Rouent**

**SPARA**

**Société de Physiothérapie Auvergne Rhône-Alpes,  
Lyon / Saint-Etienne**



**SPL**

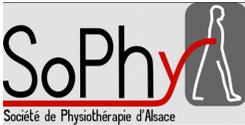
**Société de Physiothérapie de Lorraine, Nancy**

**SPO**

**Société de Physiothérapie d'Occitanie, Montpellier**



Société de Physiothérapie  
**D'OCCITANIE**



**SoPhyA**

**Société de Physiothérapie d'Alsace, Strasbourg**



**POUR L'ACHAT DE  
MON ÉQUIPEMENT  
PROFESSIONNEL,  
J'AI BESOIN DE TAUX  
COMPÉTITIFS ET DE  
VOTRE RÉACTIVITÉ.**

**Financement matériel Pro**  
Obtenez notre réponse  
sous 24h.

**3233**Service gratuit  
+ prix appel[macsf.fr](http://macsf.fr)

**Nous agissons toujours  
dans votre intérêt.**

## Liste des sociétés savantes par thématique

- **ACTTC** : Association Cou Tête Téguments Cicatrices
- **AFERPKRCV** : Association Française pour l'Etude La Recherche Et La Prévention En Kinésithérapie Respiratoire Et Cardio-Vasculaire
- **AFMcK** : Association Française McKenzie
- **AKEF** : Association des Kinésithérapeutes des Équipes de France
- **AKTL** : Association Française des Masseurs-Kinésithérapeutes pour la Recherche et le Traitement des Atteintes Lympho-veineuses
- **AMADES** : Anthropologie Médicale Appliquée au Développement Et à la Santé
- **AMTEF BOBATH** : Association Française des Médecins et Thérapeutes d'Expression Française formés au Traitement Bobath de l'IMC
- **AROM** : Association Rééducation Oro-Maxillo-Faciale
- **ARREP** : Association Réseau Rééducation Périnéale
- **CDI** : Cercle de Documentation et d'Information pour la rééducation des infirmes moteurs cérébraux
- **CERROF** : Cercle d'Etudes et de Recherches en Rééducation Oro-Faciale
- **CMK** : Le Collège de la Masso-Kinésithérapie (constitué d'une composante scientifique, d'une syndicale et du CNOMK)
- **CNKE** : Compagnie Nationale des Kinésithérapeutes Experts (expertise judiciaire)
- **CNPK** : Comité National de Prévention en Kinésithérapie (ou KFP : Kiné France Prévention)
- **GEMMSOR** : Groupe d'Etude de la Main et du Membre Supérieur en Orthèse et en Rééducation

- **GES** : *Groupe d'Etude de la Scoliose (fait partie de la Société Française de Chirurgie du Rachis)*
- **OMT France** : *Orthopaedic Manipulative Therapists France (thérapie manuelle orthopédique)*
- **SFAR** : *Société Française d'Anesthésie et de Réanimation*
- **SFB** : *Société Française de Brûologie (ancienne SFETB)*
- **SFETD** : *Société Française d'Etude et de Traitement de la Douleur*
- **SFMKS** : *Société Française des Masseurs-Kinésithérapeutes du Sport*
- **SFKV** : *Société Française de Kinésithérapie Vestibulaire*
- **SFR** : *Société Française de Rhumatologie*
- **SFRE** : *Société Française de Rééducation de l'Épaule*
- **SFSP** : *Société Française de Santé Publique*
- **SIFEM** : *Société Internationale Francophone d'Education Médicale*
- **SIREPP** : *Société Internationale de Rééducation en Pelvi-Périnéologie*
- **SIRV** : *Société Internationale de Réhabilitation Vestibulaire*
- **SKR** : *Société de Kinésithérapie de Réanimation*
- **SoFCOT** : *Société Française de Chirurgie Orthopédique et Traumatologique*
- **SPLF** : *Société de Pneumologie en Langue Française (GTK : groupe de travail kiné)*

### 3. A L'ÉTRANGER

#### En Langue Anglophone

- **APA** : *Australian Physiotherapy Association*
- **APTA** : *The American Physical Therapy Association. Its goal is to foster advancements in physical therapy practice, research, and education*
- **BMST** : *Belgian Myopain Society Trigger*
- **CAHPR** : *Centre for Allied Health Professions Research (UK)*
- **CEBP** : *Center for Evidence Based Physiotherapy (Pays-Bas)*
- **CSP** : *Chartered Society of Physiotherapy (Grande-Bretagne) : C'est le site de référence de l'association britannique de Physiothérapie*
- **CLA** : *Canadian Lung Association*
- **CSRT** : *Canadian Society of Respiratory Therapist*
- **ERCA** : *European Respiratory Care Association*
- **IFOMPT** : *International Federation of Orthopaedic Manipulative Physical Therapists*
- **KNGF** : *Association Hollandaise de Kinésithérapie*
- **NIOSH** : *National Institute for Occupational Safety and Health*
- **NOI Group** : *Neuro Orthopaedic Institute*
- **WCPT** : *World Confederation for Physical Therapy. Le site de la confédération mondiale des physiothérapeutes*

## En Langue Francophone

- **ABKR** : *Association Belge de Kinésithérapie Respiratoire*
- **ACP** : *Association Canadienne de Physiothérapie*
- **ALK** : *Association Luxembourgeoise des Kinésithérapeutes*
- **AXXON** : *Site de l'Association Belge des Kinésithérapeutes*
- **ASPS** : *Sportfisio: Association Suisse de Physiothérapie du Sport*
- **GIFFOCH** : *Groupe International Francophone de Formation aux Classifications du Handicap*
- **GPS (Belgique)** : *Groupe d'étude Pluridisciplinaire Stéthacoustique*
- **Physioswiss** : *Association Suisse de Physiothérapie*

## JEUNES DIPLÔMÉS : SI LA RÉUSSITE EST UNE QUESTION D'ASSURANCE, SAISISSEZ NOS OFFRES

- 1** - **25% sur votre contrat de complémentaire santé** pendant 2 ans pour votre 1<sup>re</sup> activité libérale
- 2** Votre **Responsabilité Civile Professionnelle et Protection Juridique privée et professionnelle à un tarif avantageux**
- 3** **Remplaçant, collaborateur, installé**, pour partir du bon pied, suivez le guide sur le site [lamedicale.fr](http://lamedicale.fr)
- 4** Un **rendez-vous conseil** pour bien démarrer votre activité professionnelle
- 5** Votre Agent Général La Médicale est **toujours proche de vous**

Contactez vite votre Agent Général



La Médicale de France : Entreprise régie par le Code des assurances - Société anonyme d'assurances au capital de 4 618 116 euros entièrement libéré. Siège social : 50-56, rue de la Procession 75015 Paris. 582 068 698 RCS Paris - Adresse de correspondance : 3, rue Saint-Vincent-de-Paul 75499 Paris Cedex 10. Les contrats d'assurance sont assurés par La Médicale de France et commercialisés par les Agents Généraux de La Médicale.  
Document à caractère publicitaire simplifié et non contractuel achevé de rédiger en février 2020. APJD 4956



[lamedicale.fr](http://lamedicale.fr)

**La médicale**  
assure les professionnels de santé

# VOTRE ASSURANCE NATURELLE



# III. FORMATIONS UNIVERSITAIRES

Comme tu le sais peut-être, de nombreuses formations sont réalisables au sein d'organismes privés, et cela avec ou sans prise en charge par le DPC ou le FIFPL. Cependant tu peux aussi continuer ta formation à l'université. En effet, toutes les universités proposent des formations continues, sous forme le plus souvent de Diplôme Universitaire, mais aussi des formations plus longues comme des Masters. En effet, que ce soit pour approfondir un domaine clinique comme la rééducation vestibulaire ou la neurologie, ou pour élargir tes compétences, au droit de la santé ou à la méthodologie de recherche clinique par exemple, tu trouveras généralement des DU ou des masters dans les universités proches de chez toi.

## 1. LA FORMATION À L'UNIVERSITÉ, COMMENT ÇA SE PASSE ?

**Le diplôme d'université (DU)** correspond à un diplôme d'établissement car l'université en est la seule initiatrice. Le diplôme est délivré, après une formation de durée et de niveau différents selon les universités, par une université française, un grand établissement, ou un Établissement à caractère scientifique, culturel ou professionnel. Bien qu'ils puissent être enregistrés au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) à la demande de l'université, ils ne sont pas catégorisés au titre de diplôme national, car ils ne sont pas délivrés au nom du ministère.

Il est important de distinguer le DU du **DIU (Diplôme Inter-Universitaire)** : le premier est organisé par une seule université, tandis que le deuxième associe plusieurs universités pour une même formation.<sup>1, 2</sup>

Les frais d'inscription sont variables, car dépendants des universités. Les modalités d'inscription et de financement, le cas échéant, sont mentionnées par les universités dans les descriptifs des formations.

**Le master** est défini comme "un diplôme national de l'enseignement supérieur conférant à son titulaire le grade de master".<sup>3</sup> Délivré au nom de l'Etat, il est sanctionné par 120 ECTS (European Credit Transfer System), répartis sur 4 semestres après la licence. L'organisation de la formation comprend des enseignements théoriques, des stages et une initiation à la recherche permettant une ouverture sur la poursuite d'études en doctorat au sein de divers domaines de recherches. Durant le cursus, l'étudiant a la possibilité d'effectuer des périodes de stages à l'étranger afin de consolider l'apprentissage d'une ou plusieurs langues, et ainsi bénéficier de l'ouverture du diplôme à l'international.<sup>4</sup>

Les frais d'inscription diffèrent en fonction de la période de formation, initiale ou continue. En formation initiale, le montant des droits à l'inscription en université s'élève actuellement à 243€/an.<sup>5</sup> Le montant en formation continue dépend des universités et de la formation proposée.

1 <http://www.onisep.fr/Choisir-mes-etudes/Apres-le-bac/Conseils-et-strategies-d-etudes/Quelle-reconnaissance-pour-les-diplomes-du-superieur/Les-diplomes-nationaux>

2 <https://formations.univ-lorraine.fr/fr/22-diplome-d-universite-du-diplome-inter-universitaire-di>

3 <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORF-TEXT000032587047&categorieLien=id>

4 <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid20193/le-master.html>

5 <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2865>

D'autres dispositifs sont mis en place afin d'accéder aux diplômes de master et aux diplômes d'université<sup>6</sup> :

- La **Validation des Acquis de l'Expérience** (VAE) : selon le Code de l'éducation et le Code du Travail, « toute personne engagée dans la vie active est en droit de faire valider les acquis de son expérience, notamment professionnelle, en vue de l'acquisition d'un diplôme, d'un titre à finalité professionnelle ou d'un certificat de qualification ». Il n'existe aucun critère d'âge, de statut, ni de niveau de formation requis. Cependant, il est demandé de justifier d'une année, au minimum, d'expérience professionnelle devant correspondre au référentiel diplôme (document officiel listant les savoirs, compétences et aptitudes exigées pour l'obtention du diplôme). Il ne s'agit pas d'une reprise d'études, mais de la possibilité de bénéficier d'un diplôme, ou titre à finalité professionnelle, à condition qu'il soit inscrit au RNCP.
- La **Validation des Acquis Professionnels** (VAP) : il s'agit d'une autorisation d'inscription "par dispense de titre requis", c'est-à-dire que tu peux ainsi entrer dans une formation dont tu ne disposes pas le titre ou le diplôme requis, dans le cadre d'une poursuite ou d'une reprise d'études.
- La **Validation des Etudes Supérieures** (VES) : dans le cadre d'une reprise d'études, une VES te permet de valider un ou plusieurs ECTS du diplôme de ton choix grâce à tes diplômes antérieurs. Cette validation te permet ainsi d'obtenir, en partie ou en totalité, un diplôme.

---

6 <http://www.onisep.fr/Cap-vers-l-emploi/Validation-des-acquis-de-l-experience/La-validation-des-acquis-de-l-experience/Qu-est-ce-que-la-VAE-validation-des-acquis-de-l-experience>

# sigvaris

Soyez vous-même.  
Vivez pleinement.\*



MODE  
IN FRANCE<sup>(1)</sup>



LA CHAUSSETTE DE COMPRESSION FAIT SA RÉVOLUTION  
Un hymne au style et au savoir-faire français.

sigvaris



Existe  
en modèle  
homme

CHAUSSETTES DE COMPRESSION MÉDICALE

[www.sigvaris.com](http://www.sigvaris.com)

\*Live your life. Be yourself. <sup>(1)</sup>Un hymne au style et au savoir-faire français. Les produits de compression sont des dispositifs médicaux de classe de risque I (réglement 2017/745) fabriqués par SIGVARIS. Ils sont destinés au traitement de base des maladies veineuses et lymphatiques. Pour le bon usage, il convient d'enfermer les produits dès le réveil et au lever, sur une peau propre et sèche. Ne pas utiliser les produits sur une peau lésée. Les produits de compression médicale (chaussettes, bas et collants) sont des solutions thérapeutiques qui contribuent à améliorer le retour veineux. Ils exercent une pression active le long de la jambe favorisant la circulation veineuse et le retour du sang vers le cœur. Remboursement inscrit sur la base LPPR prévue par l'article L1631 du Code de la Sécurité Sociale. Lisez attentivement la notice d'utilisation notamment pour les indications et contre-indications. 3 juillet 2019. © Copyright by SIGVARIS, Saint-Just-Saint-Hambert. Sigvaris and its products are registered trademarks of SIGVARIS, St Gallen Switzerland, in many countries worldwide.

SIGVARIS  
GROUP

## 2. DU ET MASTER ACCESSIBLES AUX KINÉS

Pour que tu puisses entrevoir l'abondance de formations universitaire auxquelles un kinésithérapeute peut accéder nous t'avons fait une sélection de 3 DU et de 4 Masters que nous trouvons particulièrement intéressants et qui ont déjà été obtenus par des kinésithérapeutes.

### 2.1. EXEMPLES DE DIPLÔMES UNIVERSITAIRES ET INTER-UNIVERSITAIRES

#### **Diplôme d'Université Éducation thérapeutique du patient : expérimenter et formaliser** *Université Grenoble Alpes*

##### **Objectifs**

- Développer des compétences relationnelles pour accompagner les patients porteurs de maladies chroniques.
- Concevoir, mettre en œuvre et évaluer une démarche éducative personnalisée.
- Concevoir, animer et évaluer des séances éducatives (individuelles et collectives).
- Se coordonner avec les acteurs du parcours de soins.
- Communiquer sur les actions éducatives.
- Coordonner la mise en place et l'évaluation d'un projet d'ETP en équipe.

##### **Publics/Admission**

- Métiers de la santé, médecins, pharmaciens, paramédicaux, professionnels en APA & patients impliqués ou souhaitant s'impliquer dans un projet ETP avec un niveau 1 de formation ETP validé.
- La participation de plusieurs personnes d'une même équipe est fortement encouragée.

## Contenu

Durée 1 an - soit 104 heures réparties en 7 séminaires de 2 jours plus les temps de tutorat.

Séminaire 1 : L'ETP : définitions et enjeux. Le travail collaboratif en ETP et la place des patients ressources dans les projets.

Séminaire 2 : Explorer les besoins des patients en entretien. Initiation à l'entretien motivationnel. Regard d'une psychologue sur les besoins liés à la chronicité.

Séminaire 3 : De l'analyse des besoins au projet. Éclairages sur les déterminants des comportements de santé.

Séminaire 4 : Construire et évaluer des séances éducatives.

Séminaire 5 : Communiquer autour du projet d'ETP. S'adapter aux spécificités du public ou comment ne pas augmenter les inégalités sociales de santé dans nos approches éducatives ?

Séminaire 6 : Coordonner et évaluer un programme d'ETP

Séminaire 7 : Soutenance orale des mémoires

## Tarifs

Formation Initiale : 858 € (+ droits universitaire )

Formation continue : 1716 €

## Inscriptions

Candidatures avant le 30 juin  
sur le site de l'université



# Diplôme Inter-Universitaire Vertige et rééducation vestibulaire

*Sorbonne université, Paris*

## Objectifs

- Connaissance des pathologies vestibulaires périphériques et centrales.
- Approche thérapeutique globale.
- Former les praticiens à la compréhension des mécanismes périphériques et centraux de la plasticité neuronale, lors d'une maladie vestibulaire et apprendre à rééduquer ces troubles.

Divers points de vue théoriques et pratiques doivent apporter aux candidats les outils d'une élaboration personnelle de la prise en charge de tous patients déséquilibrés.

## Publics/Admission

Titulaire d'un diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute et autres profession médicale et paramédicales

## Contenu

3 modules : Novembre / Février / Mars

- Organisation et physiopathologie du système vestibulaire périphérique et central. Retentissement de l'atteinte vestibulaire sur l'équilibre global du sujet.
- Pathologies.
- Compensation vestibulaire et plasticité cérébrale.
- Traitement médical et chirurgical.
- Méthodes de rééducation vestibulaire et ateliers pratiques.

## Tarifs

Droits universitaires : 243 € par an

Droits d'enseignement :

Formation Initiale (FI) : 350 €

Formation Continue Individuelle (FCI) : 1 400 €

## Inscription

CV + Lettre de motivation à  
idalina.diurv@free.fr



# Diplôme d'Université de thérapie manuelle

## Université de Lille

### Objectifs

- Mettre à jour les connaissances en thérapie manuelle et mobilisations articulaires utilisées dans l'exercice de la masso-kinésithérapie
- Acquérir des connaissances complémentaires et approfondies en biomécanique, pathologie du système neuro-musculo-squelettique, examen et traitement par la thérapie manuelle

### Publics/Admission

Titulaire d'un diplôme d'État de masseur-kinésithérapeute

### Contenu

Durée : 3 ans

Jours des enseignements : 2 jours/mois (8h30-12h30 / 14h-18h)

1ère et 2ème années :

- Pathologie et diagnostic clinique (46 h)
- Thérapie manuelle orthopédique de l'hémicorps inférieur (55 h)
- Thérapie manuelle orthopédique de l'hémicorps supérieur (53 h)
- Thérapie manuelle orthopédique : Techniques et raisonnement clinique complémentaire (90 h)
- Techniques générales de réharmonisation articulaires adaptées au rachis (50 h)

3ème année :

- Cours théorique (40 heures)
- Stage en cabinet libéral (100 heures)
- Travail personnel pour la réalisation d'un mémoire (100 heures)

### Tarifs

Droits d'inscription : 2000 € par an

### Inscriptions

Non renseigné



## 2.2. EXEMPLES DE MASTER

### **Master Ingénierie de la formation et des compétences, parcours master pédagogie en sciences de la santé** *Université de Strasbourg*

#### **Objectifs**

- Former est une activité centrale dans la carrière des médecins et des soignants. La complexification de l'environnement dans lequel ces activités se déroulent impose une professionnalisation de l'enseignement.
- Ce parcours est un dispositif spécialement conçu par la faculté de médecine de Strasbourg pour les étudiants et les professionnels de santé qui occupent ou souhaitent assurer des responsabilités pédagogiques au sein de leur institution et/ou développer une culture de la recherche scientifique appliquée au domaine de l'éducation en science de la santé

#### **Publics/Admission**

##### Master 1 :

- Étudiants en médecine du deuxième cycle (peut-être négociable pour les étudiants MK de deuxième cycle ?)
- Les professionnels de santé qui ne satisfont pas aux conditions d'admission en M2

##### Master 2 :

- Les professionnels de santé titulaires d'un DE des filières de santé
- ET titulaire d'un DU de pédagogie médicale ou diplôme équivalent
- ET possédant une expérience dans le domaine de la formation

## **Contenu**

- 12 UE réparties sur deux ans (Psychologie de l'apprentissage / Ingénierie et pratiques pédagogiques / Recherche en éducation et en formation / etc).

## **Perspectives**

- Enseignant dans un institut de formation des professionnels de santé (IFCS, IFSI, IFMK, EIADE, IFAS, ESF, etc.)
- Responsable pédagogique au sein de son institution
- Coordonnateur de dispositifs de formation dans sa discipline
- Formateur de formateurs
- Superviseur de travaux de recherche en éducation appliquée à la santé
- Doctorant en sciences de l'éducation

## **Tarifs**

Non précisé

## **Inscriptions**

Non précisé



# Master Science Cognitive, parcours Technologies, Cognition, Ergonomie et Handicap

Université de Bordeaux

## Objectifs

Les objectifs scientifiques sont centrés sur une approche transdisciplinaire de la compréhension du fonctionnement humain et des interactions entre l'homme et les dispositifs techniques et socio-techniques. Les thématiques centrales concernent l'Homme, les technologies innovantes, et les interfaces adaptées aux utilisateurs à besoins spécifiques.

## Publics/Admission

- L'accès à la première année de Master est ouvert aux candidats titulaires du diplôme national de licence ou après validation d'un diplôme du domaine correspondant.
- L'accès en deuxième année est ouvert aux candidats titulaires de 60 crédits du Master ou après validation d'un diplôme du domaine correspondant.

## Contenu

M1 : UE obligatoires et optionnelles (Fonctions Cognitives en situation et Handicap / Physiologie du travail / Handicap et NTIC / Facteurs humains et interactions homme-machine / etc)

M2 : UE obligatoires et optionnelles (Réalité Virtuelle, Interaction et applications à la santé / Méthodologie scientifique / Neurosciences computationnelles: applications à l'ingénierie et à la santé / etc) + Stage, mémoire et soutenance

## Perspectives

- Chercheur Cogniticien & Transfert d'Innovation technologique à la santé
- Ergonome cogniticien
- Ergonome Conseil
- Ergonome

## Tarifs

Formation initiale : Conventiionnel

Formation continue : Non précisé

## Inscriptions

Les admissions se font sur dossier sur le site de l'université



# **Master Ingénierie de la Santé, parcours Ingénierie de la Rééducation, du Handicap et de la Performance Motrice (IRHPM), spécifique MK**

**Université de Picardie, Amiens**

## **Objectifs**

- Former des kinésithérapeutes à l'expertise diagnostique dans le domaine musculosquelettique.
- Former des kinésithérapeutes à l'expertise scientifique et pédagogique dans le domaine de la rééducation.
- Apporter une expertise en ergonomie, sciences pédagogiques ou neurosciences du mouvement

## **Publics/Admission**

- Étudiants en 2nd cycle des études de masseur-kinésithérapeute (double cursus MK/Master)
- Diplômés d'État de Masseur-Kinésithérapeute
- Professionnels en formation continue (VAE, VAP, Parcours individualisé, stage conciliable avec une activité professionnelle)

## **Contenu**

- UE Outils et stage : Biostatistiques / Méthodologie de recherche / anglais / Stages de 5 mois minimum en M2
- UE spécifiques aux choix : Expertise clinique dans le champ musculosquelettique / Pratique raisonnée en Kinésithérapie / Économie de la santé / Neurosciences du mouvement / etc

## **Perspectives**

- Expert en pratique avancée et expertise scientifique dans le domaine musculo-squelettique.
- Cadre formateur
- Accès à la recherche par la poursuite en doctorat.

## **Tarifs**

Formation initiale : Conventionnel

Formation continue : Non précisé

## **Inscriptions**

Les admissions se font par e-candidat et/ou entretien.



# Master 2, mention santé publique, parcours pilotage des politiques et actions en santé publique

## École des hautes études en santé publique (EHESP), Rennes

### Objectifs

Les objectifs de ce parcours sont d'appréhender les mutations contemporaines du système de santé et de ses principaux enjeux (politiques, sociaux, économiques), tout en favorisant l'apprentissage de connaissances et compétences associées aux fonctions de pilotage, de coordination et d'évaluation des politiques territoriales de santé.

### Publics/Admission

Étudiants ou professionnels titulaires d'un Master 1 ou un Master 2 dans le champ de la santé publique.

Candidats ayant validé un 2ème cycle d'études médicales et qui sont sensibilisés à l'approche sociale et managériale des politiques de santé (évaluation de la candidature possible pour les kinésithérapeutes DE)

### Contenu

De début septembre à mi-février : tronc commun en 9 UE, répartie en 3 axes Analyse des politiques de santé, gestions des plans, projets et programmes et méthodologies

De mi-février à juin : stage de 4 à 6 moi

### Perspectives

- Fonctions de pilotage : Pilote de dispositifs, de réseaux d'acteurs en charge d'un projet médical de territoire et/ou des parcours de santé / Cadre d'établissements sanitaires ou médico-sociaux, responsable de pôles ou de service
- Fonctions de coordination : Chargé.e de mission, de projet, d'évaluation des politiques et programmes de santé publique / Coordinateurs de réseaux de soins ville-hôpital, etc.
- Fonctions d'expertise et d'ingénierie : Consultant.e junior en cabinet de santé publique / Chargé.e d'étude au sein d'organismes ou d'observatoires, etc.

### Tarifs

Formation initiale : 243 €

Formation continue : 5 000 €

### Inscriptions

Dossier de candidature  
à retourner avant mai



### 2.3. UN RECENSEMENT COMPLET RIEN QUE POUR TOI !

Tu ne trouves pas ton bonheur dans les exemples ci-dessus ? Ne t'inquiète pas, la FNEK pense à tout et te propose un outil développé sur le réseau social pour les étudiants et professionnels de santé : Agoramed ! Il te permettra de rechercher selon le domaine ou selon la localisation n'importe quel DU ou Master qui pourrait t'intéresser. Nous avons passé des heures à recenser toutes ces formations pour toi donc n'hésite plus :

<https://agoramed-solutions.com/tuto/fnek/educations>



## 3. UN DOCTORAT QUAND ON EST KINÉ ?

Et oui, un master peut aussi te permettre d'accéder au doctorat et donc à la recherche, et cela dans n'importe quel domaine ! Les prérequis : avoir un master 2 dans ce domaine et un projet solide !

### 3.1. UN DOCTORAT C'EST QUOI, COMMENT Y ACCÉDER ?

Le doctorat est un diplôme de troisième cycle de 8 années d'études après le baccalauréat. Il se prépare au sein d'une école doctorale, après obtention d'un diplôme conférant le grade de master ou d'un niveau équivalent. Cette formation permet d'obtenir, après soutenance d'une thèse, le grade de docteur.

Le doctorat, qui est le plus haut diplôme de l'enseignement supérieur, est une formation ouverte sur l'international.

Sur la base d'un sujet de thèse, le doctorant effectue des recherches sous la responsabilité d'un ou plusieurs directeurs de thèse. La formation doctorale se déroule au sein d'unités ou d'équipes de recherche dont la qualité est reconnue par une évaluation nationale périodique. La thèse, qui représente la réalisation individuelle ou collective de travaux scientifiques originaux, conduit à une soutenance devant un jury, sanctionnée par la collation du grade de docteur.<sup>1</sup>

Le montant des droits d'inscription s'élève à 380 € / an.<sup>2</sup>

---

1 <https://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid25332/doctorat.html>

2 <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2865>

## 3.2. TÉMOIGNAGE D'UN KINÉSITHÉRAPEUTE ET DOCTORANT !

Si tu es juste curieux ou que faire de la recherche t'a déjà traversé l'esprit nous t'invitons à lire cette interview que nous avons fait avec Anthony Demont, un kinésithérapeute diplômé en 2011 de l'IFMK d'Orléans et qui après un Master 2 en Santé Publique a décidé de commencer un doctorat à Paris en santé publique sur la thématique de l'accès direct :

**« Pour commencer peux-tu nous parler de ton parcours depuis l'IFMK et notamment ce qui te paraît intéressant pour comprendre ce que tu fais actuellement dans ton doctorat ?**

Je suis diplômé de l'école de kinésithérapie d'Orléans en 2011 puis je suis parti travailler en libéral à Montpellier en remplacement, et c'est à ce moment que je me suis dit que ça me tentait bien de faire un master. En effet, étant étudiant j'ai été investi à la FNEK et ça m'intéressait de mieux comprendre les enjeux de manière générale, du système de santé. C'est pour ça que je me suis plutôt orienté vers un master de santé publique à l'université de Montpellier, mais qui était axé politiques de santé donc ce n'était pas un master de recherche à proprement parler, plutôt professionnalisant.

Initialement, je ne me destinais pas du tout à la recherche et à la suite de ce master, je suis revenu à Paris, j'ai travaillé en libéral et j'ai eu la possibilité de participer à quelques projets de recherche avec un hôpital à Paris et d'avoir une mission à la Haute Autorité de Santé (HAS), de rédaction de recommandation de pratiques cliniques qui m'ont donné envie de plus me consacrer à la production de connaissance pour mettre en avant l'efficacité de nos techniques, l'intérêt de notre rôle dans le parcours de soins, etc.

La santé publique et particulièrement la recherche en santé publique m'intéressait donc beaucoup car en plus il y a une visée politique en montrant avec la science quel est le rôle et l'impact d'une intervention ou l'action d'un professionnel. J'ai donc candidaté à un doctorat de santé publique qui était rattaché à la faculté de médecine de Paris Diderot et l'unité de recherche qui pouvait me proposer une activité de recherche directement c'est une unité de recherche de l'INSERM. A Paris, il n'y a que deux unités qui travaillent sur des projets de recherche en santé publique et une plutôt sur des projets d'évaluation de parcours de soins.

J'ai mis 1 an à faire mon dossier le temps de savoir si je pouvais rentrer en doctorat alors que j'avais eu un temps d'exercice professionnel entre le master et le doctorat et finalement, je suis rentré en doctorat en 2018 avec un sujet portant sur l'évaluation de nouveaux parcours de soins qui intègrent l'accès direct à la kinésithérapie, soit en soins primaires donc avec des patients qui viennent consulter directement un kiné en ville, soit des patients qui consultent aux urgences à l'hôpital.

### **Donc au niveau de ton parcours universitaire tu as pu intégrer un master 2 (M2) directement ?**

J'ai pu intégrer un master 2 directement car ils ont accepté que je ne fasse pas le master 1 à partir du moment où je rattrapais les 2 Unités d'Enseignements (UE) indispensables et donc plutôt que je refasse toute l'année ils m'ont proposé de rentrer directement en M2 et de les rattraper pendant l'année. Je n'ai donc eu qu'une année à faire, que j'ai faite en 2012-2013 donc seulement 1 an après mon année de diplôme.

## **Pour être accepté en Master 2 tu as fait une Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ?**

Oui je suis rentré par une VAE et dans mon dossier pour valider des acquis qui étaient liés à une année d'expérience professionnelle, donc ça c'était faisable dans mon cas, mais j'ai pu mettre en valeur la construction du projet initial que j'avais pour après le master qui était de travailler dans une institution qui œuvrait dans les politiques sanitaires. Or il y avait une logique à partir de mon investissement à la FNEK, dans d'autres associations internationales par la suite et d'une mission que j'avais fait au Conseil de l'Ordre à ce moment-là, pour eux ça donnait du sens que je puisse ne faire qu'1 an.

En plus, j'avais aussi un projet de stage qui était identifié pour lequel j'avais prévu de faire une partie au conseil départemental de l'ordre et une autre en Agence Régionale de Santé (ARS), ils ont trouvé que je n'avais pas besoin d'une année supplémentaire de réflexion pour pouvoir rattraper les 2 UE que je pouvais compléter directement pendant mon Master 2. »

La suite de l'interview à retrouver sur notre site :

<https://www.fnek.fr/kinesitherapeute-liberal-enseignant-et-doc-torant-en-sante-publique-cest-possible/>



# IV. ORGANISMES DE FORMATION PRIVÉS

Bien évidemment, l'Université n'est pas le seul lieu dans lequel tu peux te former dans le cadre du DPC. Il existe également de nombreux organismes de formations privés, dont nous avons fait une petite sélection ici. Si tu cliques sur l'image, un lien t'emmènera directement sur le site internet correspondant !

# AGENCE EBP

## NOUS FORMONS LES KINÉSITHÉRAPEUTES AUX COMPÉTENCES DU FUTUR.

L'Agence EBP est un organisme de formation continue basé sur les preuves scientifiques pour les kinés !

L'Agence a vu le jour en 2015 et se compose désormais de plus de 20 formateurs provenant de 11 pays différents. Ces formateurs sont recrutés sur leur publications, leur expertise clinique et leur qualité en tant qu'enseignant.

L'agence organise des formations mais également des e-learning pour se former où vous voulez et quand vous voulez!

seen



Retrouvez-nous sur [f](#) [@](#) [▶](#)

[www.agence-ebp.com](http://www.agence-ebp.com)



# AGENCE EBP

## NOUS FORMONS LES KINÉSITHÉRAPEUTES AUX COMPÉTENCES DU FUTUR.

L'Agence EBP est un organisme de formation continue basé sur les preuves scientifiques pour les kinés !

L'Agence a vu le jour en 2015 et se compose désormais de plus de 20 formateurs provenant de 11 pays différents. Ces formateurs sont recrutés sur leur publications, leur expertise clinique et leur qualité en tant qu'enseignant.

L'agence organise des formations mais également des e-learning pour se former où vous voulez et quand vous voulez!

seen



Retrouvez-nous sur   

 [www.agence-ebp.com](http://www.agence-ebp.com)

# RESTEZ À LA POINTE DE LA RECHERCHE.

PhysioNetwork est un journal électronique mensuel qui est composé de 12 articles scientifiques résumés en français par des chercheurs et cliniciens de renom.

L'Agence EBP traduit et diffuse cet outil majeur pour les kinésithérapeutes pour rester à la pointe des connaissances.

seen



Plus d'infos sur

 [www.physio-network.com/fr](http://www.physio-network.com/fr)



GEM-K

DOLE - TROYES - PARIS - POINTE-A-PITRE

# FORMEZ- VOUS AVEC GEM-K

MAITLAND

McKENzie

MULLIGAN

BUSQUET

Pilates

HYPNOSE

THERAPIES MANUELLES

DECouvrez TOUTES  
NOS FORMATIONS SUR

[GEM-K.COM](http://GEM-K.COM)



“Health Impact fut créée avec l’ambition de répondre aux nouveaux enjeux scientifiques de la profession”



**Health Impact** fut co-fondée par 3 kinésithérapeutes doctorants/ docteurs en science, *Marius Leuret, Aymeric Le Neindre et Anthony Demont* animés par une seule et même envie : proposer à leurs confrères des formations de haute qualité scientifique et actualisées selon les dernières données de la science.

Health Impact possède la plus grande offre de formation du champs **cardiorespiratoire** ! Nous abordons également les champs **musculo-squelettique**, de la **pelvi-périnéologie** ainsi que celui du **maxillo-facial**.

L'*Evidence Based Practice* (EBP) est la pierre angulaire de notre travail, c'est pourquoi nous mettons un point d'honneur à élaborer nos formations selon cette approche.

## 2020 | Nos prochaines formations

### 2-3 Octobre 2020 à Paris

BPCO, de la physiologie à la pratique basée sur les preuves, et réhabilitation respiratoire

*Guillaume Prieur (France)*

### Courant Octobre 2020 à Paris

Gestion des troubles du rachis lombaire : du diagnostic différentiel au traitement

*Professeur Yannick Tousignant-Laflamme (Canada)*

### 13-14 Novembre 2020 à Paris

Gestion des douleurs pelviennes chroniques

*Professeure Mélanie Morin (Canada)*

### 21-22 Novembre 2020 à Rouen

Gestion des troubles complexes de l'épaule : du diagnostic différentiel au traitement

*Professeur Jean-Sébastien Roy (Canada)*

### 4-5 Décembre 2020 à Paris

Echographie pulmonaire et diaphragmatique. Niveau 1

*Aymeric Le Neindre (France)*

● POUR NE RIEN RATER DES PROCHAINES INFORMATIONS ET DE L'ENSEMBLE DES INFORMATIONS SCIENTIFIQUES, TU PEUX NOUS SUIVRE SUR :



[contact@healthimpact.fr](mailto:contact@healthimpact.fr) +33 (0) 672 04 10 01 [health-impact.fr](http://health-impact.fr)



La Clinique Du Coureur est un organisme de formation continue pour les professionnels de la santé qui est devenue une référence mondiale en prévention des blessures en course à pied. Différentes formations vous sont proposées dans toute la France pour devenir un expert en prévention des blessures chez le coureur.

RETROUVEZ TOUTES NOS DATES ET LIEUX DE FORMATIONS SUR NOTRE SITE

[LA.CLINIQUE.DU.COUREUR.COM](http://LA.CLINIQUE.DU.COUREUR.COM)



# COURS 1.0 NOUVEAUTÉS DANS LA PRÉVENTION DES BLESSURES EN COURSE À PIED

Le cours «Nouveautés dans la prévention des blessures en course à pied» a été enseigné plus d'une centaine de fois, et ce, sur les 5 continents. Ce cours a bouleversé la pratique de plusieurs milliers de professionnels de la santé. Construit à partir des plus récentes évidences scientifiques, il remet en question bon nombre de pratiques courantes non justifiées. C'est le point d'amorce pour devenir un Certifié de La Clinique Du Coureur.

LE COURS 1.0 EST UN PRÉREQUIS POUR TOUS LES AUTRES COURS OFFERTS PAR LA CLINIQUE DU COUREUR

INFORMATIONS ET INSCRIPTION :

[LACLINIQUEDESCOUREUR.COM/PROGRAMME-DE-COURS-10](http://LACLINIQUEDESCOUREUR.COM/PROGRAMME-DE-COURS-10)



**FNEK**